



Monsieur le Dasein, Mesdames et Messieurs les membres du CSA départemental,

Le SNALC défend la spécificité et la richesse du métier de professeur, fondées sur un statut et un recrutement en catégorie A niveau bac+5. Représenter l'État, ce n'est pas rien. Se voir investi d'une part de son autorité non plus. Force est de constater que l'État n'entretient plus cette vision de notre système scolaire, qui fait sa grandeur et garantit la transmission des savoirs sur l'ensemble du territoire.

Nous devenons chaque jour moins grands, moins respectés. L'infantilisation tourne à plein régime. Catégorie A, bac+5, et l'on nous considère comme incapables de la moindre autonomie ou de la plus petite prise de décision. Dans d'autres ministères, nous serions des cadres supérieurs, payés 1 000 € mensuels supplémentaires. Mais à l'Éducation nationale, nous sommes là pour être encadrés, conseillés, forcés, menacés et, surtout, méprisés.

Dernier exemple en date, les programmes de français et de mathématiques. Nous voilà corsetés par des tableaux nous enjoignant de faire telle activité sur telle durée et à telle fréquence. Nous voilà contraints par une liste de « points de vigilance » qui garantit que notre rendez-vous de carrière se passera mal si l'on veut qu'il se passe mal. Car répondre à la somme des injonctions, c'est mission impossible.

Pour le SNALC, cette vision purement comptable, inhumaine et à courte vue est en train de détruire l'École. L'École, ce sont des professionnels. Des personnes qui savent ce qu'elles font parce qu'elles sont en maîtrise, et qui sont reconnues comme telles par nos inspecteurs comme par les mairies. À nier nos conditions de travail, à mettre la poussière sous le tapis, à nous rendre coupables de son propre échec, l'État semble vouloir postuler au titre de pire employeur de France. Sauf que les conséquences, c'est nous qui les subissons de plein fouet.

Le SNALC continuera de défendre notre métier, car c'est réellement un beau métier. Et il continuera tout autant son travail auprès de la représentation nationale et des médias pour que les choses changent. Car un beau métier, c'est un métier bien payé et exercé dans de bonnes conditions de travail. Tout le contraire de la politique menée au ministère depuis belle lurette.

Nous abordons aujourd'hui un point important : les ajustements de carte scolaire. Nous espérons que les échanges de ce jour permettront d'apporter des réponses concrètes aux situations encore incertaines afin que les équipes concernées puissent se projeter sereinement vers la rentrée.

Nous tenons à rappeler que les ajustements ne peuvent se réduire à une simple opération comptable. Ce sont avant tout des choix humains, qui engagent les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves.

Enfin, nous saluons la transmission en amont des documents de travail, qui a permis à notre organisation de préparer cette instance dans de bonnes conditions.